



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Assistant Socio -Educatif
Emploi	Assistant Socio -Educatif
Métier	Assistant(e) Social(e)
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle PEA-URGENCES
Structure interne (CR - Code et Libellé)	0332-POP 0321-Centre Prévention du Suicide
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2332-Plateforme téléphonique PEA POP 2386-3114

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Comme l'ensemble des postes d'assistants sociaux de l'établissement, ce poste est rattaché hiérarchiquement à la direction du service social de l'établissement. Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation, l'assistant socio-éducatif est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle PSYPA, avec délégation au praticien hospitalier responsable de l'unité fonctionnelle dans laquelle il intervient.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 38h20

Cycle hebdomadaire du lundi au vendredi, repos samedi/dimanche/jours fériés

Amplitude horaire : 8h - 18h

Horaires de travail pré définis de 9h à 17h avec possibilités de modifications au regard de la charge de travail et en concertation avec l'organisation des 2 pôles.

Congés pris en concertation avec l'ensemble des membres des équipes afin de maintenir la continuité du travail social et après validation par le responsable.

Possibilité de télétravail après 6 mois d'exercice à temps plein, 1 jour par semaine en fonction des impératifs de service.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

POP :

Le Pôle de PEA a pour vocation la prise en charge des troubles psychiatriques et du développement des enfants et adolescents.



Les Départements modélisés par le Projet de Pôle sont représentés par :

- La Périnatalité et Petite enfance (PPE)
- Trauma, Enfance, Troubles Anxieux des 6-12 ans (TETA),
- L'Adolescence et Psychiatrie transitionnelle (ADOS)
- Le Service Universitaire du NeuroDéveloppement Réhabilitation Intervention et Suivi des Enfants (SUNRISE).

Ces départements sont présents sur chacune des 5 Plateformes de soins extra hospitalières :

- **Nord** Rillieux
- **Sud** Lyon 8 Monplaisir
- **Est** Meyzieu
- **Ouest** Perrache
- **Centre** Villeurbanne

Des unités d'hospitalisation complète sur le site du CHV

- Flavigny
- ASAP Ados
- VAGUE
- HDJ de crise
- Jules Verne Ados post urgences
- RAFT

3114 :

L'offre de soins du Pôle Urgences Psychiatriques se décline en plusieurs lignes de soins et services :

- *Accueil et orientation*
 - Plateforme Téléphonique LIVE
 - Dispositif Elip'S
 - Bureau de Coordination
- *Urgences*
 - Urgences Psychiatriques Rhône Métropole (UPRM)
 - Post Urgence Psychiatrique
 - Unité de Crise et d'Orientation (UCO)
- *Service universitaire de crise et de suicidologie*
 - Centre de Prévention du Suicide (CPS)
 - Dispositif Vigilans
 - Dispositif 3114 (Numéro National Prévention Suicide)

6. DEFINITION ET MISSIONS GENERALES DE LA FONCTION

L'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés



Son intervention vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté.

6.1. Activités de l'ASS sur la Plateforme POP

En amont des Départements : la « plateforme POP » est un dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux. Il est opérationnel de 9h à 19h, du lundi au vendredi.

Le dispositif a vocation à informer et/ou orienter les patients et familles des périmètres géographiques couverts par les différentes lignes de soins du Centre hospitalier du VINATIER, puis dans un second temps le périmètre de la communauté psychiatrique de territoire.

L'assistant social est membre à part entière de l'équipe pluri professionnelle et doit travailler en lien direct avec les différentes équipes.

Une bonne connaissance des réseaux de coopération, des structures et des dispositifs lui permet d'être une personne ressource pour les liens avec les partenaires extérieurs, le médico-social, le secteur social, les personnes concernées ou tout tiers ayant intérêt et pour les professionnels.

L'assistant social participe au recueil, à l'analyse, à l'évaluation et à l'orientation des demandes réceptionnées par la Plateforme.

6.2. Activités de l'ASS du Centre Répondant 3114

Les activités de l'assistant.e de service social du Centre Répondant 3114 s'organisent autour des principes généraux du métier d'assistant.e de service social. Il s'agit notamment d'avoir une approche globale de la situation des personnes accompagnées, de leur permettre d'être acteurs de leur développement, de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs contextes. Il s'agit de viser autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté.

Les fonctions des assistants de service social s'exercent en référence à des repères éthiques et déontologiques garantissant la qualité de leurs interventions.

Dans le cadre du 3114, ses activités sont structurées et mises en œuvre sous la responsabilité du médecin responsable du centre. Il-elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe, en particulier le-la chargé.e de mission Réseau et prévention du suicide du Centre Répondant.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Activités en lien avec la Plateforme POP

- Ecoute, Conseil, information, prévention, orientation, soutien et aide aux appelants dans le respect du partage d'informations à caractère secret lié à activité en équipe pluri professionnelle et à la fonction métier.
- Identification des problématiques (demandes/besoins), articulation/coordination avec l'équipe pluri professionnelle et avec les différents partenaires pour la mise en place d'actions susceptibles d'apporter des solutions à la problématique de l'appelant avec son accord ou celui des représentants légaux.
- Transmission aux services concernés des informations nécessaires au déroulement de la prise en charge des personnes concernées.
- Diagnostic social, expertise sociale dans des domaines divers
- Coordination initiale avec l'ensemble des travailleurs sociaux intra et extra hospitaliers, publics ou privés quand la situation le nécessite.



- Transmissions écrites/traçabilité : fiches de suivi des appels POP, tableau de suivi des appels, observations dans Cortexte, cotation d'actes
- Participation aux réunions d'équipe de la Plateforme

Missions principales

- Participer à l'élaboration et à la réalisation du projet global des personnes mineures accueillies.
- Il travaille en lien direct avec les différentes équipes et réseaux, ce qui nécessite
- Une bonne connaissance du réseau et des structures d'accueil
- Être une personne ressource dans les liens avec le médico-social, les partenaires extérieurs, le secteur social.
- Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie,
- Mener des interventions susceptibles de prévenir ou de surmonter les difficultés,
- Agir avec les personnes mineures, les familles, afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique et scolaire.
- Nécessité de mises à jour, de formations régulières dans son champ d'activité

Travail direct auprès des personnes mineures et de leur(s) environnement(s)

- Représentation de l'intérêt des personnes mineures concernées
- Bilan de la situation sociale des patients en relation avec leur entourage
- Réalisation d'entretiens avec les personnes mineures, leurs familles et/ ou leurs représentants légaux
- Soutien à la mise en place et au maintien des soins
- Participation aux réunions cliniques

Travail auprès de l'institution

- Participation aux réunions institutionnelles CHV
- Participation aux réunions institutionnelles de la direction du service social
- Participation aux réunions institutionnelles polaires dont le BEP (bureau exécutif de pôle)
- Participation aux synthèses internes et partenariales,
- Participation à des temps d'analyse de la pratique fortement recommandée
- Saisie de son activité dans le logiciel Cortexte
- Accueil de stagiaires dans le cadre de sa fonction métier

Travail auprès des partenaires

- Travail de liaison avec les partenaires et institutions extérieures : réunions, visites de structures
- Mise en lien avec les différents partenaires médicaux et sociaux (PMI, MDMS et MDR, ASE, établissements d'enseignements et de formations, EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant), ESMS (établissement sociaux et médico-sociaux), MDPH, établissements de santé, municipalité, réseau associatif local, professionnels en libéral, intra-hospitalier, etc)

Activités spécifiques

- Bien connaître les prérogatives et champ d'intervention de son corps professionnel
- Mission de protection de l'enfance
- Expertise sociale et force de propositions
- Bonne connaissance du réseau spécifique
- Maintien d'une veille sociale

Assurance de la continuité de service dans son corps professionnel

7.2. Activités en lien avec le 3114

Travail direct auprès des personnes sollicitant le 3114 en tenant compte de la globalité de leur situation

- Écouter, apporter conseil, information, prévention, soutien et aide aux appelants ;
- Assurer un travail de liaison en dehors du centre répondant 3114 pour faciliter, si besoin, l'accès effectif aux droits et aux dispositifs d'aide et de soutien
- Apporter une expertise sociale aux appelants et aux professionnels du centre répondant 3114 dans le respect du partage des informations à caractère secret et ce, dans les domaines divers tels que : accès aux soins, ouverture et/ou maintien des droits, handicap, logement, emploi, précarité, protection des mineurs (enfants, adolescents), des personnes vulnérables, violences intrafamiliales, discriminations, etc.
- Informer/sensibiliser l'équipe pluridisciplinaire du centre de réponse 3114 aux problématiques sociales et aux réponses possibles dans le cadre des politiques sociales et de leurs déclinaisons opérationnelles (dispositifs, établissements, etc.) : faciliter ainsi les orientations des appelants et améliorer le cas échéant le dispositif
- Participer aux réunions d'équipe du centre répondant 3114 et aux temps de supervision ;
- Faire de la double écoute pour mieux cerner les problématiques diverses des appelants et soutenir si nécessaire l'expertise du répondant du 3114 ;
- Élaborer des fiches-ressource et des outils à destination de l'équipe du Centre de Réponse 3114 sur divers sujets, en coordination avec le pôle national au bénéfice de l'ensemble des centres répondants : protection des mineurs, logement, aides financières, dossiers de surendettement, accès aux droits, informations préoccupantes, conflits parentaux, etc.
- Réaliser une veille juridique et sociale et en partager les éléments les plus importants avec les autres membres de l'équipe du centre répondant
- Rédiger des comptes rendus et tenir le dossier social
- Contribuer au recueil de données permettant de documenter les situations rencontrées, d'évaluer le dispositif et d'améliorer le volet social des accompagnements ;

Travail partenarial au sein du 3114

Ce travail avec les partenaires doit être réalisé en étroite collaboration avec le-la chargé-e Réseau.

- Contribuer activement à la construction et au développement du réseau partenarial du Centre Répondant 3114 dans les champs sanitaire, médicosocial, socioéducatif, associatif et judiciaire, en articulation étroite avec le responsable du centre de réponse et le-la chargé-e de Réseau du centre répondant 3114 ;
- Apporter un appui spécifique aux partenaires du champ socioéducatif ou médicosocial en lien avec la thématique du suicide ;
- Participer en particulier aux travaux relatifs à la prévention du suicide avec les partenaires, à l'organisation d'événements autour de la prévention du suicide et/ou de la santé mentale, aux rencontres organisées par les réseaux institutionnels et associatifs ;
- Veiller à la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé dans l'ensemble des actions du centre 3114
- Participer à des actions de formation, d'information et de prévention dans le champ du suicide ;
- Contribuer au recueil de données et aux rapports concernant les partenariats liés à l'activité de l'assistant.e de service social du 3114 ;

Travail institutionnel

- Participer aux réunions d'équipe et institutionnelles
- Participer aux instances d'articulation ou aux groupes de travail de l'établissement impliqués dans la prévention du suicide
- Participer au projet de service du 3114
- Participer à la supervision, au groupe d'analyse de la pratique s'ils sont proposés.
- Accueillir et encadrer les stagiaires
- Produire un rapport d'activité annuel.



- Collaborer avec le pôle national
 - en participant aux réunions de coordination
 - en participant aux groupes de travail
 - en contribuant à l'actualisation de l'annuaire des ressources et à sa promotion
 - en contribuant à l'élaboration d'outils nécessaires aux équipes du 3114 ;

Travail collégial au sein du service social du pôle

En articulation avec l'ensemble des assistants sociaux du pôle :

- Accueil de stagiaires et tutorat
- Participation aux réunions des AS du pôle
- Production d'un rapport d'activité annuel
- Planification et transmission des plannings de congés/absences au niveau polaire pour la continuité de service.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Compétence légale

- Etre titulaire du DEASS

8.2. Expérience professionnelle

- Si possible Expérience en psychiatrie

8.3. Compétences et qualités requises

- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et à représenter sa catégorie professionnelle et sa fonction métier
- Respect du cadre légal du partage d'informations à caractère secret.
- Capacité à gérer son agenda et à produire ses comptes rendus
- Aptitude à établir des relations de travail avec les acteurs partenaires et à maintenir un positionnement interface entre le domaine du soin et le domaine social.
- Dynamisme, disponibilité et adaptabilité
- Capacités d'initiative, d'autonomie dans l'organisation et dans la mise en œuvre des actions à destination des familles et en cohérence avec le projet de soin
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de proposition
- Capacités de travail en réseau et en partenariat
- Capacités relationnelles et sens de l'écoute
- Capacités à rendre compte de son activité
- Technique d'entretien social
- Technique de communication et de négociation
- Connaissance en droit social, du travail et de la famille
- Autoévaluation et réajustement de sa pratique, mise en œuvre de mesures correctives au besoin
- Capacité à rendre compte, sens de l'autorité
- Bien connaître les prérogatives et champ d'intervention de son corps professionnel
- Connaissance du cadre juridique de l'exercice de sa fonction
- Respect des cadres du partage d'informations à caractère secret
- Capacité d'interpellation de sa ligne hiérarchique lors des situations complexes ou de danger



- Connaissances et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique ...).

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

URGENCES/PEA/DSS

Modifications apportées par la nouvelle version

Fusion PRP ASS POP et 3114

Rédaction	Vérification	Validation
N.PAULET Cadre socio-éducatif	E. LEAUNE Médecin 3114 MM. GEOFFRAY Médecin responsable POP	C. THEBAULT-JEAN Directrice service social